

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES**  
**REGLEMENT INTERIEUR RELATIF A L'APPLICATION DU CODE DES MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ET SERVICES**  
**A PARTIR DU 01/05/2010**

<b>CARACTERISTIQUES ET MONTANTS DES MARCHES</b>	<b>TYPE DE PUBLICITE</b>	<b>PROCEDURE D'ENGAGEMENT</b>	<b>PROCEDURE</b>	<b>PIECES CONSTITUTIVES</b>	<b>DELAI DE TRANSMISSION DES OFFRES</b>
moins de <b>4 000 €</b> HT		Signature du Président	Marché de gré à gré	Devis co-signé	15 jours minimum
de <b>4 001 €</b> à <b>7 500 €</b> HT	Affichage à la Communauté de Communes Consultation directe de 3 entreprises	Signature du Président après accord du Vice-président concerné	Marché de gré à gré	Devis co-signé	15 jours minimum
de <b>7 501 €</b> à <b>20 000 €</b> HT		Délibération du Bureau	Marché de gré à gré	Devis co-signé avec Lettre de Commande	15 jours minimum
de <b>20 001 €</b> à <b>90 000 €</b> HT	Consultation directe de 3 entreprises ou Publication dans un journal d'annonce légale	Délibération du Bureau	Procédure adaptée	Contrat avec co-signature et R.C. et A.E.	15 jours minimum
de <b>90 001 €</b> à <b>193 000 €</b> HT	Publication dans un journal d'annonce légale et/ou au BOAMP	Délibération du Bureau	Procédure adaptée Mise en concurrence simplifiée réunion d'une Commission d'Attribution et d'avenant de + de 5%	AE, RC, CCAP et CCTP	22 jours minimum
Plus de <b>193 001 €</b> à <b>4 845 000 €</b> HT	Publication dans un journal d'annonce légale et au BOAMP ou JOCE	Délibération du Bureau	Appel d'offres réunion de la CAO pour ouverture et attribution, avenant de + de 5%	AE, RC, CCAP et CCTP	22 jours minimum